

# POST PERMIS

Dans le cadre d'une approche préventive l'école de conduite propose un RDV post permis à destination des conducteurs novices. Cette formation se présente sous la forme d'un rendez-vous d'évaluation (RVE). Le rendez-vous est fixé entre 6 mois et 1 an après l'obtention du permis.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Agir sur l'accidentalité** des conducteurs novices  
**Réduire le sur-risque d'accident** des conducteurs novices

## MODALITÉS D'ORGANISATION

- La formation est assurée par un professionnel de l'enseignement de la conduite.
- Durée : 1 journée de formation (entre 6h et 8h).
- Modalités organisationnelles : Phase d'évaluation de la conduite des stagiaires et une phase d'animation.
- Phase d'évaluation : Conduite avec le formateur.
- Phase d'animation : Le formateur amène les stagiaires à prendre conscience de leurs motivations et représentations par rapport à la sécurité routière. Cette approche permet également de sensibiliser les stagiaires aux dangers de la route ainsi qu'aux situations à risques.